Politiques et Procédures du Comité de Nomination

ÉNONCÉ DE POLITIQUE :

À l'appui du mandat du Comité de Gouvernance et de Nomination et des règlements administratifs de Saut à Ski Canada (SJC), l'objectif du comité de nomination est de soutenir et guider le Conseil d'Administration dans sa mission de promouvoir un Conseil d'Administration dirigé par des individus aptes à s'acquitter des responsabilités des administrateurs, tel qu'en est la responsabilité de celui-ci envers les parties prenantes à Saut à Ski Canada.

Catégorie de la Politique : Gouvernance
Pouvoir d'Approbation : Conseil d'Administration
Date d'Approbation : 2 avril 2016
Prochaine révision: Annuellement
Approbation de la date de révision : 5 octobre 2021

Politiques connexes :

- Code d'Éthique et de Conduite
- Conflits d'Intérêt

Le comité de nomination :

1. Examinera annuellement la combinaison appropriée de compétences, de connaissances, d'expertise et de diversité requises pour s'acquitter des fonctions du Conseil d'Administration et fera toute recommandation requise. Il déterminera si la composition du conseil d'administration de Saut à Ski Canada satisfait aux exigences identifiées à l'annexe « A » (ci-jointe). Cette évaluation sera effectuée annuellement, et chaque fois qu'un administrateur prendra sa retraite.

2. Recommandera au Conseil d'Administration les candidats qu'il juge aptes à être nominé ou réélu au Conseil d'Administration, en tenant compte de leurs compétences, expérience, expertise, et leur capacité à exercer leur propre jugement.

3. Informera le Conseil d'Administration des candidats qu'il juge ne pas être aptes à poursuivre leur rôle au sein du Conseil d'Administration.

4. Établira des processus pour l'identification de candidats aptes à être nommés ou réélus au Conseil d'Administration, des procédures de sélection pour cette nomination, ainsi que les procédures quant à la révocation des administrateurs non performants.

5. Veillera à ce que le processus d'orientation du Conseil d'Administration soit en place, avec des examens réguliers en lien avec son efficacité.

6. Mettra en place et maintiendra les processus de sélection, nomination, et planification de la succession du Président de Saut à Ski Canada.

7. Révisera tout changement dans les intérêts, les postes, les associations ou les relations d'un administrateur non exécutif qui pourrait avoir une incidence sur l'indépendance de cet administrateur.

8. Évaluera l'indépendance des membres du Conseil d'Administration à la suite de tout changement de circonstance.

9. Attestera que le Conseil d'Administration, les entrepreneurs indépendants, et les membres des comités signerons les documents suivants :

    - Code de Conduite : Conseil d'Administration, Entrepreneurs Indépendants, et Comités du Conseil d'Administration
    - Politique de Conflits d'Intérêt

Plan de Recrutement et de Succession du Conseil d'Administration

10. Conformément aux Clauses de Prorogations et aux Règlements Administratifs approuvés par Saut à Ski Canada, le Conseil d'Administration de SJC sera composé d'un minimum de cinq (5) et d'un maximum de onze (11) administrateurs. Ceci inclus les positions suivantes au sein du Conseil d'Administration, dont les rôles et responsabilités sont énoncé dans les Règlements Administratifs de Saut à Ski Canada:

    - Président
    - Vice-Président
    - Trésorier
    - Secrétaire

11. Les démarches et modalités liées aux élections sont décrits dans les Règlements Administratifs.

12. À chaque année, le Comité de Gouvernance et de Nomination évaluera les compétences et le niveau d'engagement du Conseil d'Administration et veillera à combler toute lacune qu'il y discerne, en se basant sur la grille de compétence définie dans l'annexe « A » (ci-jointe).

13. Si des lacunes se présente, le Comité de Nomination se verra dans l'obligation de combler celles-ci en cherchant de nouveaux administrateurs potentiels possédant les compétences nécessaires, et ce, par l'entremise des moyens suivants :

    - Réseaux personnels des membres du Conseil d'Administration
    - Réseaux de bénévoles et d'entrepreneurs
    - Recommandations de la part de nos partenaires tels que À Nous le Podium, le Comité Olympique Canadien, Sports Canada, etc.
    - Des individus intéressés qui ont directement approchés le Conseil d'Administration.

14. Dans certains cas, les lacunes devront être comblées par un non-membre (bénévole) qui relèvera directement du Président de SJC.

Annexe "A"
Grille de Compétence

Compétences Requises	**Membre du Conseil d'Administration**	**Niveau de Compétence**
Encadrement		
Gouvernance et contrôle administratif		
Expertise juridique		
Gestion des risques		
Expertise en gestion financière/compatibilité		
Marketing		
Connaissance en termes de financement		
Expertise en programmation sportive		
Planification à long terme		
Communication		
Accès aux fondations, aux entreprises, et aux philanthropes individuels		
Contacts médias		
Contacts politiques		
Contacts corporatifs		
Gestion des compétitions		